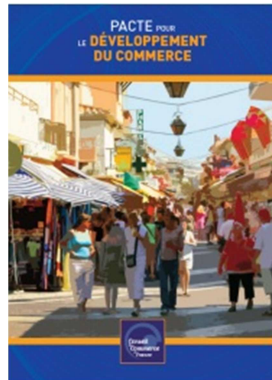


28 novembre 2011

2012 : UN PACTE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE



Le Conseil du Commerce de France a élaboré un Pacte pour le développement du commerce qui a été adressé aux candidats à l'élection présidentielle 2012.

Parce qu'il représente un enjeu majeur en France aujourd'hui :

3 millions et demi d'emplois
730 000 entreprises
10 % du PIB
1 400 milliards de chiffre d'affaires

Le Commerce souhaite interpeller les candidats et recueillir leurs réactions et leurs engagements.

Le Commerce est un acteur social et économique majeur. Secteur multiple, en très forte mutation, il est à la fois français, européen et international... mais toutefois trop souvent ignoré des politiques publiques. C'est un secteur facilement taxé au prétexte qu'il serait non délocalisable ...

Ce Pacte rappelle les enjeux du Commerce : compétitivité, emploi, satisfaction du client, innovation, environnement, animation des territoires et s'articule en trois parties :

- Pacte pour le dialogue,
- Pacte pour l'emploi et la formation,
- Pacte pour le développement,

Il rassemble **les propositions et les engagements du Commerce** rédigées d'une seule voix par l'ensemble des fédérations membres du CdCF.

Marie-Jo CONTI – 01 40 15 03 30 ou 06 72 50 35 14 – mjconti@cdcf.com

CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE
40, Bd Maiesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01 40 15 03 03
Fax : 01 40 15 97 22

Site du CdCF : www.cdcf.com

Les métiers du commerce :
www.metiersducommerce.fr

Le Conseil du Commerce de France
regroupe 40 organisations professionnelles,
représentant 120 fédérations du Commerce.

Le Commerce en France, ce sont :
3 500 000 emplois
680 000 entreprises
1 374 Mds € de chiffre d'affaires